

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0050104

189 621

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 9093

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AKKA MUSTAPHA

Date de naissance : 26.01.1951

Adresse : Hay IFRIGUIA Rue 31 N° 20 Casab.

Tél. : 06 68 64 11 49

Total des frais engagés : 321 dh

Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur ABBOUR Mohamed  
Médecine Générale  
Médecine du Sport  
Bd. Bagdad 177 bis, Ain Chok  
Casablanca - GSM : 0671 11 11 11

Date de consultation : 06.12.2013

Nom et prénom du malade : M'AKKA MUSTAPHA Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : vertiges  diabète

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab. Date : 26.12.2013

Signature de l'adhérent(e) :



# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/10/2023	Acte	1	150 DHS	<i>Docteur ABBOUR Mohamed Médecine Générale Médecine du Sport Bd Bagdad 177 bis, Ain Chok Casablanca</i>
21/10/2023	Couchage	1		<i>Docteur ABBOUR Mohamed Médecine Générale Médecine du Sport Bd Bagdad 177 bis, Ain Chok Casablanca</i>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE LA FRATERNITE Mme. MCHABBAR RAJA 88, Bd Abdallah Senhaji Hay Jawadieh - Casablanca Tél : 05 22 291 330	06/10/2023	171.10

## ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Cœfficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**ODF PROTHÈSES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

**(Création, remont, adjonction)**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**



LOT : 289  
PER : 04/26  
PPV : 33,90 DH

137,20

(50 X 28 X 114) mm

Casablanca, le 06/10/2023

M<sup>2</sup> AKKA MUSTAPHA

33,90

1<sup>o</sup> Arginine vegeon

(S.V)

1 à poule 3x/jour  
avant les repas

137,20

2<sup>o</sup> Vastarel 35 mg.

(S.V)

1 qn 2x/jour  
matin et soir après les repas.

PHARMACIE DE LA FRATERNITÉ  
Mme. MGHABBAR RAJA  
88, Bd Abdellah Senhaji  
Hay Jawadiet - Casablanca  
Tél : 05 22 291 330

Dacteur ABBOUR Mohamed  
Médecine Générale  
Médecine du Sport  
Baghdad 177 bis, Ain Chok  
Tél : 06 74 45 11 90

06 74 45 11 90 : المحمول - الاتصال الإسلامية (شارع بغداد، أمام الخيرية)

177, Bis Bd Baghdad Ain Chock - Gsm : 06 74 45 11 90  
(En face de la maison de bienfaisance Ain Chock) - Casablanca